

SITUATION DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

## Nette amélioration financière en 2005

La situation financière des institutions de prévoyance professionnelle s'est nettement améliorée en 2005 grâce à l'évolution favorable des marchés financiers. Mais les réserves pour faire face aux fluctuations du marché restent souvent insuffisantes.

Le nombre d'institutions en découvert a reculé. Caisse enregistrées et non enregistrées confondues, elles étaient 111, soit 3,4% du total, dans cette situation au 31 décembre 2005. Fin 2004, 386 institutions (10,6%) étaient encore en découvert, selon le rapport annuel de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) dont le Conseil fédéral a pris connaissance hier. En ne prenant en compte que les caisses enregistrées, la part était de 97 (4,8%), contre 339 (15,1%) fin 2004. Rapporté à la somme du bilan des institutions de prévoyance enregistrées, le découvert s'élève à 19,1 milliards de francs. Seuls 2,7 milliards concernent les caisses sans garantie étatique, a relevé le conseiller fédéral Pascal Couchepin devant la presse.

Les institutions enregistrées offrent au moins une couverture selon le régime obligatoire LPP alors que les caisses non enregistrées n'offrent que des prestations subrogatoires.

Selon l'OFAS, l'évolution favorable des marchés financiers a joué un rôle déterminant dans l'embellie constatée. La situation financière des institutions de prévoyance devrait encore s'être améliorée en 2006, a relevé M. Couchepin. Les pertes boursières «catastrophiques» de 2001 et 2002 ont été pratiquement compensées, a ajouté le ministre des Affaires sociales. ATS

### TROIS QUESTIONS À...



#### «Les caisses de prévoyance ont trop distribué»

JEAN-MARC MARAN

OFFICE FÉDÉRAL  
DES ASSURANCES SOCIALES

Propos recueillis par  
ERIK REUMANN

**Le conseiller fédéral Pascal Couchepin a dit son étonnement devant les difficultés de rendement des caisses alors que depuis 1985, l'index boursier n'a cessé de progresser. Comment expliquez-vous cette divergence?**

En fait, il n'est pas tant question de rendements insuffisants, mais bien du fait que certaines institutions de prévoyance ont, par le passé, distribué des fonds libres (améliorations de prestations, diminutions de cotisations) en pensant que les réserves accumulées à ce moment-là étaient suffisantes pour faire face aux fluctuations de valeur de leurs placements. Il est vrai que la crise boursière du début des années 2000 a été d'une rare ampleur. On peut alors interpréter cela comme un message de prudence pour l'avenir: avant de répartir des fonds libres, il convient de s'assurer que les réserves accumulées pourront faire face aux chocs boursiers les plus importants.

**Les baisses successives du taux de conversion qui permettent de calculer les prestations des caisses de retraite sur la base du capital accumulé ont rendu la population soupçonneuse. Peut-on être certain que ce capital est géré honnêtement et efficacement?**

Le projet d'adaptation du taux de conversion minimal dans la prévoyance professionnelle que le Conseil fédéral a transmis aux Chambres n'est pas une réponse à d'éventuels soupçons de malhonnêteté ou d'inefficacité dans la gestion des fonds des institutions de prévoyance. Il s'agit plutôt d'une adaptation technique nécessaire, parce que les rendements attendus sur la fortune des institutions de prévoyance ne seront vraisemblablement plus aussi élevés que par le passé. La raison en est principalement l'inflation, qui devrait être contenue à l'avenir, et non plus atteindre des pics importants comme nous l'avons vécu il y a une quinzaine d'années encore. Il convient donc de prévoir une diminution des prestations minimales en valeur nominale. En valeur réelle toutefois, des calculs montrent que l'objectif constitutionnel de prestations, soit que les 1er et 2e piliers doivent garantir ensemble environ 60% du revenu antérieur, est préservé.

**Vos contrôles se limitent-ils à la comptabilité, ou effectuez-vous aussi des inspections plus approfondies des différentes caisses?**

De par la loi, les institutions de prévoyance doivent s'attacher les services d'un organe de contrôle, qui va notamment auditer les comptes. De plus, la loi prévoit également le recours à un expert en prévoyance professionnelle pour l'examen des points relevant de la technique d'assurance. L'autorité de surveillance s'appuie sur les travaux de ces deux organes pour exercer son contrôle. Notons par ailleurs qu'une réforme de ces structures est actuellement à l'étude, afin d'offrir un cadre optimal pour la réalisation de la prévoyance professionnelle à l'avenir également.

# Remonter la pente



PAR  
ALEXANDRE  
JOLLIEN  
PHILOSOPHE

L'effervescence qui précède les fêtes de fin d'année donne lieu à d'immenses queues devant les caisses tandis que, sur les tapis roulants, s'ébranlent maints objets de consommation qui ne passeront sans doute

souvent contraint, voyant le meilleur, de faire le pire.» Précisons que le pire évoqué par Spinoza n'a pas nécessairement une dimension moralisatrice, il indiquerait plutôt ce qui s'oppose au désir de félicité qui anime tout être humain.

L'acrasie est donc ce divorce intérieur qui constitue bien souvent le drame d'une personnalité. Dante donne un exemple qui restera célèbre:

marquablement mettre en lumière les tiraillements intérieurs qui peuvent user un individu. Je veux rester fidèle, mais je n'y arrive pas, je souhaite rompre ma dépendance envers l'alcool, mais une force ploie ma volonté, je tends à résister à la société de consommation, mais je sors du supermarché en poussant la porte avec mon pied tant mes bras sont chargés.

Une des premières étapes sur le chemin de libération réside dans l'accueil: je vois, j'accepte qu'il y ait en moi une contradiction, un champ de bataille qui

ma volonté à vouloir rester dans la joie ou mettre le centre de ma vie dans la lutte, dans un combat épuisant.

Avec la culpabilité qui s'empare de moi lorsque je quitte le magasin, je me souviens d'une phrase de Spinoza (pour changer!) «Personne n'éprouve la joie de la béatitude parce qu'il réprime ses affects, mais au contraire, le pouvoir de réprimer les désirs provient de la béatitude même.» Je comprends humblement que j'inverse les choses: il ne faut pas «régler ses comptes» puis traquer la joie, mais au contraire, puiser dans la joie de l'instant la force de traverser ses conflits.

Il sied de s'appuyer sur la joie trouvée en soi et donnée par l'autre pour en faire l'instrument qui nous débarrasse de ce qui n'est pas nous, de ce qui nous attriste.

Acrasie, absence de pouvoir. Après avoir repéré, localisé les acrasies qui tiraillent notre être, il convient sans doute de s'entourer.

Si je ne jouis pas de la faculté de m'en sortir tout seul, je puis, délibérément, demander conseil, écouter, tout en sachant que je ferai le premier pas. Avancer chaque jour, en intégrant même les faux pas dans mon progrès, voilà peut-être le chemin. Placer la source de la joie au centre de son exist-

### «Le pire évoqué par Spinoza n'a pas nécessairement une dimension moralisatrice»

tence, c'est aussi s'installer dans une hygiène de vie, contracter de nouvelles habitudes plutôt que d'essayer en vain de vaincre les anciennes. Si je suis Aristote, je perçois qu'il ne faut pas que j'attende d'être libre pour poser des actes de liberté, mais qu'au contraire, c'est en posant des actes en direction de la liberté que je puis progresser vers elle.

Même si la raison n'a pas les pleins pouvoirs, elle n'est pas inutile dans ce douloureux face-à-face. Elle peut me suggérer que devant ma frénésie à dévaliser les magasins, je resterai probablement insatisfait, car les attentes réclament l'absolu tandis que le réel ne me donne que des satisfactions ponctuelles.

La frustration fait partie du paysage. Et alors! Je ne pourrai pas me départir d'elle. Cependant, je peux trouver ma joie en renonçant à certaines convoitises, non pour me retrancher du monde, mais pour m'ouvrir à lui davantage.

Ainsi, lorsque des désirs s'opposent en moi, je peux prendre le temps de délibérer pour essayer d'intégrer dans ma vie le terreau sur lequel s'épanouira le grand désir, le vrai qui m'habite, celui de goûter la joie dans la liberté. Si le désir peut nous aliéner, c'est aussi lui qui peut nous délivrer. Et quelle meilleure invitation à se départir un peu de soi, que d'offrir à l'autre et poser un acte dans sa direction.

C'est peut-être cela Noël, une occasion de joindre la spiritualité, l'éthique de la joie et de la libération, au don.



pas l'hiver. On se précipite, on s'empare, on accumule. Précisément en attendant mon tour dans un grand magasin m'est venu à l'esprit le thème de l'acrasie. Ce terme un brin barbare nous vient pourtant des Grecs.

Dans la langue d'Homère, acratos signifie l'absence de pouvoir. Nous pourrions le rendre en français par l'expression, faiblesse de la volonté. Il s'agit d'un conflit intérieur, d'une contradiction en soi entre ce que je pense et comment j'agis, entre ce que je crois bon, ce que je ressens et ce que je fais effectivement.

Saint Paul, dans l'épître aux Romains (7,15-21), écrit: «Ce que je veux, je ne le fais pas; mais ce que je hais, je le fais.» Spinoza, dans un tout autre contexte, aborde ce thème, au début de la préface du livre IV de son Ethique: «Soumis aux affects, en effet, l'homme ne relève pas de lui-même mais de la Fortune, et il est au pouvoir de celle-ci à un tel point qu'il est

Francesca di Rimini aime Paolo Malatesta. Elle suit sa pente. Leur idylle est atrocement menacée car la douce Francesca est déjà engagée par le mariage.

### «A force de se lancer d'impossibles défis, on s'enferme dans l'échec»

Mais le Florentin s'empare de cette histoire, commune, sans doute pour illustrer précisément un «cas» d'acrasie.

Bien qu'elle croie que l'amour de Paolo va la conduire tout droit en enfer, que sa passion est vouée à l'échec, elle l'aime, et sa flamme reste la plus forte. Leur amour vient re-

m'épuise et m'affaiblit. Nous pouvons consacrer un temps formidable à refuser, nier les luttes qui nous déchirent alors que toute cette énergie est requise ailleurs.

Nous mettons aussi, ce me semble, trop de force à contester l'existence du conflit plutôt que de tenter de le résoudre, le dissoudre, ou déjà, de mieux l'intégrer dans sa vie. Et ici, plus que jamais, est salvatrice la vieille leçon de Spinoza qui congédie le remords et la tristesse qui l'accompagne. Ce qui me plaît dans son Ethique, c'est que l'accent est placé sur les vrais désirs qui nous accroissent plutôt que sur ce qu'il ne faut pas faire.

A force de s'interdire toute rechute, on peut s'y installer durablement. A force de se lancer d'impossibles défis, on s'enferme dans l'échec. Autrement dit, je peux concentrer